COLLECTIF LAÏQUE NATIONAL

Paris, le 11 janvier 2021

Le Collectif laïque national soutient les enseignants dans leur mission laïque

Une professeure de droit de l'université d'Aix-Marseille a vu son nom publié sur les réseaux sociaux à la suite de propos qualifiés d'« islamophobes ». Le site MEDIAPART publie son nom et ses coordonnées universitaires, la Ligue des Droits de l'Homme porte plainte contre elle ; elle est depuis lors l'objet de menaces de mort.

À Lyon, un enseignant a été pris à partie par un parent d'élève après un de ses cours traitant de laïcité. Il exerçait dans l'établissement où Samuel Paty avait commencé sa carrière. Sa plainte contre le parent est classée sans suite. Après 17 ans d'enseignement de l'histoire-géographie, le professeur jette l'éponge et envisage de changer de métier.

À Toulouse, Fatiha Boudjalat, professeure d'histoire et géographie dans un collège, essayiste, militante laïque courageuse, qui a reçu en 2019 une mention au Prix national de la Laïcité, est attaquée publiquement dans une lettre ouverte adressée au recteur de l'Académie de Toulouse et au Président du Conseil départemental par les sections locales de Sud Éducation 31-65 et de CGT Educ'Action 31. Elle se voit alors obligée de demander la protection fonctionnelle au recteur de l'académie contre ceux qui la mettent en danger.
N'a-t-on tiré aucune leçon de la mort de Samuel Paty ?

L'État et l'Éducation Nationale ont-ils vraiment pris en compte la gravité des événements et le malaise du corps enseignant ; ont-ils compris que l'instruction représente la cible idéologique des islamistes et de leurs alliés ?

Il y a quelques jours, une étude de l'IFOP pour la Fondation Jean Jaurès nous apprenait qu'une très grande partie des enseignants de collège et lycée pratique l'autocensure. Il ne semble plus possible à ces professeurs d'aborder certains sujets, pourtant aux programmes de l'Éducation nationale.

Le Collectif Laïque National dénonce la situation générale faite aux enseignants, dont la mission laïque essentielle les place entre deux feux : le « pas de vague » administratif, et les attaques des islamistes et de leurs complices.

A l'heure où se prépare une loi « confortant les principes de la République », le Collectif demande aux Pouvoirs publics, notamment aux autorités académiques, d'appliquer toutes les dispositions déjà en vigueur avec fermeté et efficacité, pour que la République protège en priorité son école, donc ceux qui la servent.

contact@collectif-laique-national.org

LES ASSOCIATIONS SIGNATAIRES

Agir pour la Laïcité et les valeurs républicaines	Grande Loge Féminine de France
Association des libres penseurs de France (A.D.L.P.F)	Grande Loge Féminine de Memphis Misraim
Association Européenne de la Pensée Libre (AEPL)	Grande Loge Mixte Universelle
Association Laïcité Liberté	Grande Loge Mixte de France
Le chevalier de la Barre	Grand Orient de France
Comité 1905 Auvergne Rhône Alpes	La LICRA
Comité 1905 PACA	Libres MarianneS
Comité Laïcité République	La Ligue du Droit International des Femmes (LDIF)
EGALE	Lumières Laïques Cercle Maurice Allard
Fédération Nationale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN)	Observatoire de la Laïcité de Provence (O.L.P.A)
Femmes Contre les Intégrismes	Observatoire de la Laïcité de Saint Denis (O.L.S.D)
Fédération française du Droit Humain	Observatoire Internationale de la Laïcité
Grande Loge des Cultures de la Spiritualité	Union des Familles Laïques (U.F.A.L)
#Reseau 1905	Regards de Femmes
	Vigilance Universités